



TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES ET TRAVAILLEURS D'AGENCE

Rappel important

Travailleurs et travailleuses, pour garantir la continuité des activités dans les conditions les plus saines et les plus sécuritaires possibles :



appliquez toutes les mesures de prévention et encouragez vos collègues de travail à faire de même



ne mettez pas en danger votre santé, votre sécurité ou votre intégrité physique ainsi que celles des autres

VOUS PRÉSENTEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19?



Avertissez votre employeur



Ne vous présentez pas sur votre lieu de travail ou au lieu de rassemblement pour le transport collectif



Isolez-vous

N'OUBLIEZ PAS QUE :



vous avez accès aux soins de santé du Québec



vous pourriez être indemnisé si vous avez été infecté par la COVID-19 au travail



vous pourriez être indemnisé si vous avez été infecté par la COVID-19 au travail

Ligne d'information COVID-19 :
1 877 644-4545

Consultez le processus de réclamation sur notre site Web